

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Pathologies générale et spéciale 2			
Ancien Code	PAMI2B21SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	102 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves SEEGER (seegery@helha.be) Céline DERUDDER (derudderc@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces cours apportent aux étudiantes les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme. Il s'agit de contextes où la sage-femme collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue du retour à domicile ou lors des soins extra muros.

Ils apportent à la future sage-femme des connaissances en pathologie générale, médicale et chirurgicale, ressources de savoir indispensables à la prise en charge globale des patientes chez qui des contextes pathologiques nombreux et variés peuvent se présenter.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Mobiliser les connaissances biomédicales et cliniques pour développer un raisonnement clinique structuré, permettant d'analyser une situation de soins, de formuler des hypothèses pertinentes et de proposer des interventions adaptées.

Élaborer un plan de soins adapté à des situations courantes et diversifiées, en tenant compte des besoins spécifiques du patient partenaire.

Analyser les principes de la communication professionnelle et empathique dans le cadre de la relation soignant-soigné, en tenant compte des spécificités des différents contextes de soins.

Décrire les prestations de soins réalisables de manière autonome ou sur prescription médicale, en particulier celles destinées aux clients appareillés, en intégrant les fondements théoriques et les protocoles associés.

Expliquer les soins indirects liés au suivi du client, notamment en ce qui concerne la gestion du dossier infirmier, la traçabilité des interventions et la coordination des informations au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI1B07SF, PAMI1B14SF

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B21SFA	Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiq	54 h / 3 C
PAMI2B21SFB	Pathologies gynécologiques	12 h / 1 C
PAMI2B21SFC	Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgi	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B21SFA	Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiq	30
PAMI2B21SFB	Pathologies gynécologiques	10
PAMI2B21SFC	Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgi	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

L'unité de pathologie générale dans le cursus de bachelier sage-femme repose sur une approche intégrée, où les savoirs biomédicaux sont étroitement liés aux compétences cliniques spécifiques à la profession. Cette articulation permet aux étudiantes de comprendre les mécanismes physiopathologiques tout en développant leur capacité à intervenir de manière pertinente dans des situations de soins.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiq			
Ancien Code	15_PAMI2B21SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves SEEGER (seegery@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces cours apportent aux étudiantes les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme. Il s'agit de contextes où la sage-femme collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue

du retour à domicile ou lors des soins extra muros.

Ils apportent à la future sage-femme des connaissances en pathologie générale, médicale et chirurgicale, ressources de savoir indispensables à la prise en charge globale des patientes chez qui des contextes pathologiques nombreux et variés peuvent se présenter.

Au terme du cours de pathologie médicale, pour des situations courantes et diversifiées durant la période d'hospitalisation, en vue du retour à domicile ou en institution et lors de soins extra-muros, l'apprenant du bloc 2 sera capable de:

- concevoir un plan de soins qui vise à résoudre des problèmes traités en collaboration (PC), identifiés suite à une synthèse des données récoltées (profil médical et bilan d'indépendance),
- exécuter des interventions de soins, les prestations techniques (du B1 et du B2), des actes confiés par le médecin et d'exercer les surveillances appropriées en lien avec la situation de soin.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

- Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées
- Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.
- Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé / en situations courantes et diversifiées
- Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné Participer à la gestion du dossier infirmier d'un client

Objectifs spécifiques de l'enseignement :

- Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)
- Savoir faire des liens entre les pathologies (causes et conséquences)

Pour les pathologies médicales et chirurgicales et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable de :

- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- nommer les causes
- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- citer les résultats normaux
- expliquer les principales causes des résultats perturbés
- décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- citer, pour les médicaments administrés les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires et les tests de surveillance préconisés

-décrire la prise en charge diététique liée à la pathologie énoncée.

Les compétences 4/ 6/ 7 et 8 du référentiel de compétence seront mobilisées, à savoir :

C4 :Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

1. Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

C6: Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
3. Mettre en œuvre les interventions
4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

C7: Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
3. Développer la relation d'aide

C8: Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies médicales :

Pathologie cardio-vasculaires :

Insuffisance cardiaque

Maladie coronarienne y compris infarctus du myocarde

Hypertension artérielle

Troubles du rythme cardiaque

Valvulopathies

Pneumologie :

Pneumonies

Asthme

BPCO

Insuffisance respiratoire chronique

Epanchements pleuraux

Pneumothorax

Syndrome d'apnées du sommeil

Oncologie générale et cancers de l'adulte jeune

Gastro-entérologie :

Reflux gastro-oesophagien et oesophagite

Ulcère gastrique

Maladies inflammatoires de l'intestin

Cancer colo-rectal

Hépatites

Cirrhose et insuffisance hépatique

Pancréatites aiguë et chronique

Insuffisance rénale aigue et chronique

Neurologie :

AVC

Méningites

Epilepsie

Tumeurs cérébrales

Sclérose en plaques

Hématologie :

Troubles de l'hémostase

Pathologies chirurgicales :

1. Chirurgie gastrique+ complications
2. Chirurgie de l'obésité+ complications
3. Chirurgie hernie hiatale + complications
4. Résection segmentaire du foie + complications
5. Chirurgie du grêle et du colon, rectum + complications
 - a. Proctologie +complications
6. Chirurgie du rein + complications

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral participatif

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses sur demande l'étudiant

Sources et références

Édition professionnelle du Manuel MSD en ligne (merckmanuals.com)

Autres sources disponibles sur connected

.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Power-point disponible aux étudiants

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

L'évaluation portera sur la compréhension et la connaissance des pathologies présentées (cfr : "l'étudiant sera capable de...") :

Questions portant sur les connaissances de pathologie

Vrai ou faux à justifier

--

Examen dispensatoire en janvier portant sur la matière du Q1 (35 % de la note finale).

Au Q2 :

Si l'examen dispensatoire est réussi (> ou = 12/20), l'étudiant répond uniquement au questionnaire portant sur la matière du Q2.

Si l'examen dispensatoire n'est pas réussi (< 12/20), l'étudiant répond aux questionnaires portant sur l'ensemble de la matière (Q1 + Q2).

En cas de non-validation de l'UE au Q2 :

Examen écrit portant sur la matière du Q1 + Q2, avec report de la dispense si elle est acquise.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100%	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Cette AA fait l'objet d'une évaluation sous forme d'un examen unique, comprenant les 2 parties, avec une cote unique, fruit de la concertation entre les enseignants en tenant compte de la règle suivante :

-Les Sujets fondamentaux doivent tous faire l'objet d'une maîtrise minimale (> ou = à 50%), sans quoi la note de l'AA sera < 8/20 et entrainera l'échec dans l'UE.

Ces sujets fondamentaux sont, pour la pathologie médicale :

- OAP
- Angor et infarctus du myocarde
- FA
- Ulcère gastrique
- Cancer colo-rectal
- Hépatites
- Cirrhose
- AVC
- Méningites
- Epilepsie

Pour la pathologie chirurgicale, les étudiants doivent savoir restituer l'anatomie de base de la sphère digestive, la physiopathologie, les traitements et les complications des pathologies chirurgicales les plus courantes.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies gynécologiques			
Ancien Code	15_PAMI2B21SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2212		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les pathologies gynécologiques font partie intégrante des pathologies médicales et chirurgicales que les étudiantes sages-femmes seront amenées à rencontrer au cours de leurs stages hospitaliers.

Il est donc essentiel pour leur future pratique professionnelle qu'un apprentissage spécifique leur soit réservé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les compétences 4/ 6/ 7 et 8 du référentiel de compétence seront mobilisées, à savoir :

C4 :Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

1. Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

C6: Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
3. Mettre en œuvre les interventions
4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

C7: Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
3. Développer la relation d'aide

C8: Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Les étudiantes seront capable pour chaque pathologie étudiée:

- Définir et expliquer la pathologie
- Citez et expliquer les facteurs favorisants
- Citez et expliciter les symptômes
- Décrire et expliciter les types de traitements
- Analyser un cas clinique afin d'en ressortir les principaux éléments de diagnostic et de traitement

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- **Rappels...**
- **Les troubles du cycles**
- **Les aménorrhées**
- **Pathologie utérine**
Les fibromes
- **Pathologie du col utérin**
Pathologie bénigne
Cancer du col
- **Pathologie de l'endomètre**
Bénigne
Cancer de l'endomètre
- **Pathologie ovarienne**
Cancer de l'ovaire
- **Pathologie mammaire**
Pathologie Bénigne
Cancer du sein
- **Les douleurs en gynécologie**
Douleur aigue gynécologique : GEU
Douleur chronique gynécologique : L'endométriose

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Investissement professeur/étudiants à échanges
Cours magistral participatif (partir des situations vécues et des représentations des étudiants)
Exercices de raisonnement clinique
Projection de vidéos
Formation de groupes pour rédiger un travail écrit sur la thématique du mécanisme d'accouchement selon la position de la présentation
Activités diverses sur "Moddle" (wiki,...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Préparation à l'examen sous forme de questions types
Exemple
Disponibilité de réponse aux questions

Sources et références

Citation des sources et bibliographie intégrées au power-point

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power-point et annexes disponibles sur la plateforme "Connected". Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes ainsi que par la correction des exercices réalisés en classe ou à domicile.
L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de note) , les schémas explicatifs, ainsi que les préparations demandées à domicile ou en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au Q2 pouvant comprendre:

- questions théoriques ouvertes
- vrai/faux à justifier
- cas clinique
- QCM/QRM
- Recommandations dépistages/ bonnes pratiques

--

si examen non réussi au Q2, examen écrit au Q3 (modalité identique)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie			
Ancien Code	15_PAMI2B21SFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2213		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes médicaux et chirurgicaux. Il permet de mener à formuler un plan de soins et à mettre en oeuvre des interventions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de au minimum :

- de planifier une prise en charge complète sur base d'un cas clinique en respectant les principes de sécurité et en interprétant les paramètres présentés;
- de synthétiser sa collecte des données et de la prioriser;
- d'évaluer ses interventions;
- de faire les liens entre les pathologies médicales et chirurgicales et la planification proposée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

RC associé à la médecine:

Elaborer un profil médical à partir de données issues de cas concrets pour plusieurs situations différentes: IC, HTA, infection urinaire, hyperthermie, douleur, complications post transfusionnelles.

Identifier les DI et PTC

Proposer des plans de soins, arbre décisionnel

RC lié à la chirurgie:

Plaies chroniques

Gestion de la douleur: PCA-PCEA

Chirurgie du sein

L'hystérectomie

La chirurgie urologique

Le bilan hydrique

Les urgences abdominales chirurgicales pdt la grossesse

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Exploitation de situations concrètes

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices intégrateurs sur base de vignettes cliniques

Sources et références

cf. bibliographie du PP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes ainsi que par la correction des exercices réalisés en classe ou à domicile.

L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de notes), les schémas explicatifs, ainsi que les préparations demandées à domicile ou en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen intégrateur écrit de Rc med- Rc chirurgie

En cas de non maîtrise des critères minimaux d'apprentissage, l'examen sera en insuffisance = 4/20

Critères minimaux d'acquisition définis dans les acquis d'apprentissage visés ci-dessus et dans la grille d'évaluation de l'examen .

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation sont identiques au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).